

## Affaire 'classée' : la Tour Chicago de la Cour des Comptes a changé de destination

[Retourner à la liste des réponses pour 'goudchaux'](#)

**Rue Cambon, à Paris, un bâtiment d'archives, classé pour ne pas dire archivé et inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, semble a priori inadéquat pour y loger des bureaux. Daufresne, Le Garrec et Goudchaux ont relevé le défi. D'un savant équilibre entre modernité et restauration est né un édifice opérationnel : la tour Chicago.**

publié le 21/10/2009

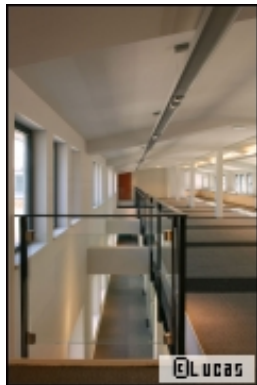
Plus que quelques jours avant l'inauguration. Le bruit des scies et des marteaux accueille le visiteur. Les ouvriers se pressent dans le hall. Au mur, la plaque inaugurale de laiton annonce la date du surlendemain déjà révolue. Le futur s'écrit au passé. Ironie. Daufresne, Le Garrec et Goudchaux ont imaginé un avenir au passé.



La Cour des Comptes, qui a vu son effectif augmenter, souhaitait disposer de nouvelles surfaces de bureaux et envisageait, pour ce faire, le développement de son site de la rue Cambon (Paris 1er). La stratégie élaborée ciblait la réhabilitation du 'bâtiment archives', ce qui impliquait une complexe transformation de l'ouvrage : en d'autres mots, faire d'un lieu de stockage un espace confortable de bureaux. Une problématique de restauration d'autant plus délicate que l'édifice est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1993.

Méconnu de la plupart des parisiens, le 'bâtiment archives' se cache à l'arrière de l'imposant siège de la Cour des Comptes dont l'architecture opulente ne peut laisser présager que son architecte, Constant Moyaux, réalisa conjointement, de 1898 à 1910, un lieu de stockage aux allures américaines. Inspiré de l'Ecole de Chicago, le bâtiment était adapté aux techniques innovantes mises au point au tournant du siècle dernier par François Hennebique. Brique et béton étaient alors au service d'une protection des liasses d'archives contre les risques d'incendie.

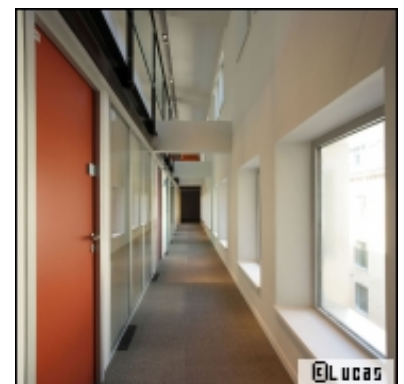
Au cours des années 70, l'ensemble est mutilé et la cour intérieure laisse place à une extension permettant une augmentation des surfaces de stockage. Des études concernant les travaux de restructuration ambitionnaient, dès 2004, la destruction de ces espaces et la reconstitution du bâtiment d'origine. L'architecte des Bâtiments de France chargé du 1er arrondissement a, de fait, précisé les principales orientations du projet. Parmi ses exigences comptaient notamment la création d'une verrière contemporaine (voire identique à l'originale) ou encore la conservation d'un casier en béton pour laisser trace de l'orientation originelle de l'édifice.

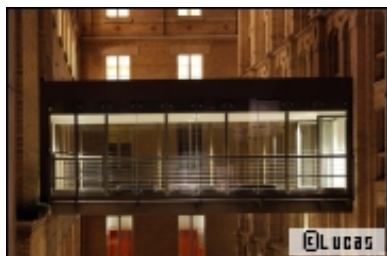


Marc Daufresne et Ivan le Garrec soulignent quant à eux une problématique particulière. *"Une restructuration est traditionnellement une neutralisation au profit d'une banalisation. Dans ce cas, l'enjeu était de redonner des qualités spatiales au lieu"*, disent-ils. L'architecture développée par Constant Moyaux, élaborée pour le stockage, n'était qu'une superposition de niveaux de faible hauteur (2,20 mètres sous plafond, 2,10 mètres sous poutre).

*"Chaque centimètres compte"*, affirme Laurent Goudchaux, mains sur la tête, doigts écartés. La mesure est prise. Une réflexion est dès lors menée sur l'espace et l'ajustement d'un édifice a priori inadapté à un usage tertiaire. *"Comment le rendre vivable et utilisable ? Comment le détourner de sa fonction ?"*, questionne-t-il.

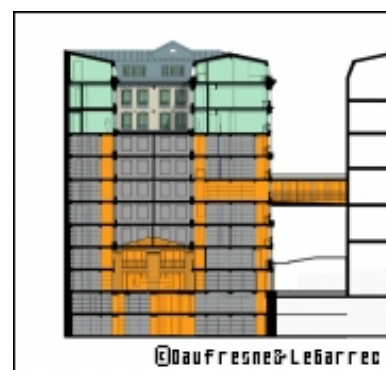
La réponse réside dans une stratégie de *"respiration"* : *"Créer des vues d'un niveau sur l'autre tout en affirmant la présence tridimensionnelle de la structure"*. L'expérience est probante ; les espaces de circulation se trouvent aérés par la création de vides et de mezzanines. *"Nous avons créé une double hauteur pour créer un événement spatial"*, précise Marc Daufresne. Au plafond, les miroirs se succèdent et démultiplient ponctuellement la hauteur. *"Une idée de Philippe Seguin [Premier président de la Cour des comptes. NdR]"*, reconnaissent les architectes.





Cette "nécessité du vide" trouve pour écho un "éloge de la trame". La démolition des murs de refend et des casiers d'archives, préalable à la restructuration, a dévoilé aux architectes la réalité constructive de cet édifice. "Nous avons révélé la structure du bâtiment à elle-même par la mise à jour d'une structure poutre poteau très rationnelle", précisent Marc Daufresne et Ivan le Garrec. Dans une logique de mise en valeur, "l'abstraction de la trame" est soulignée par un jeu de couleurs et, aussi, par la répétitivité d'un luminaire unique ou encore par une moquette rappelant par quelques bandes sombres l'ancienne présence des caissons. La grille est ainsi "dématérialisée".

Autre problématique liée à la configuration initiale du bâti, caractérisée par cette faible hauteur, était l'apport de lumière. S'il était impossible de transformer les ouvertures des façades extérieures, celles de la cour intérieure, disparues lors de l'extension de 1978, offraient l'opportunité d'une approche libre. Marc Daufresne et Ivan le Garrec ont opté pour un vitrage dépourvu de meneaux et, afin de conduire la lumière vers l'intérieur, un cadre d'aluminium miroir lequel, posé en légère saillie, vient habiller l'ouverture. Un jeu de reflets s'opère et se poursuit au plafond, sur les miroirs.



Le parti architectural adopté par Marc Daufresne, Ivan le Garrec et Laurent Goudchaux s'est donc évertué à répondre à la complexe mission, a priori contradictoire, d'une restructuration d'un édifice historique. Ici, la modernisation révèle l'essence de l'architecture originelle et l'âme du lieu est ainsi préservée sans être figée.

## Jean-Philippe Hugron

Consulter également notre album-photos '[Tour Chicago et fenêtres sur Cour \(des comptes\), à Paris](#)'.

## Fiche technique

Maîtrise d'Ouvrage : ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie - DPAEP - Antenne IDF

Maîtrise d'oeuvre : Daufresne, Le Garrec et associés Architectes ; Goudchaux Architecte et associés

Economiste : J.P. Tohier & Associés

Acousticien : AVEL Acoustique

BET Structure : SCYNA 4

BET Fluides : BETHAC

### Surfaces

S.H.O.B. avant opération : 8.493m<sup>2</sup>

S.H.O.B. après opération : 7.222m<sup>2</sup>

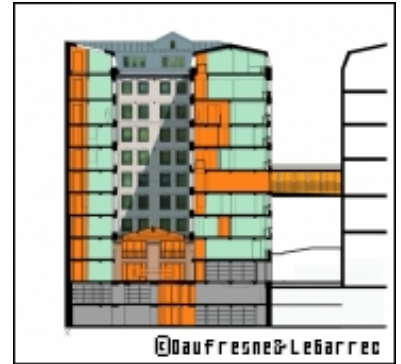
S.H.O.N. avant opération : 8.324m<sup>2</sup>

S.H.O.N. après opération : 6.983 m<sup>2</sup>

S.H.O.B. Etablissement : 38.155 m<sup>2</sup>

S.H.O.N. Etablissement : 26.765 m<sup>2</sup>

Surface de la parcelle : 5.198 m<sup>2</sup>



### Calendrier

Notification du Marché de Maîtrise d'oeuvre : 5 décembre 2005

Dépôt du Permis de Construire : 28 juillet 2006

Lancement de la Consultation : mai 2007

Retour des offres : 18 juillet 2007

Notification des marchés Entreprises : 27 octobre 2007

Démarrage de la phase préparatoire : 5 novembre 2007

Démarrage effectif des travaux : 3 janvier 2008

Fin des travaux : R+9 à R+2 : 31 juillet 2009

R+1 à R-2 : 10 octobre 2009

Budget : 11.264.604,50€ (H.T. - Base Marchés)